

# ԼԵԶՎԱԲԱՆՈՒԹՅՈՒՆ

Arminé KIRAKOSSIAN  
Université d'État d'Érévan

## LA SUBJECTIVITÉ LINGUISTIQUE DANS L'ACCEPTION DE CATHERINE KERBRAT-ORECCHIONI

*La théorie de l'énonciation occupe une place importante dans les recherches linguistiques contemporaines. Dans le cadre de ces recherches beaucoup de travaux sont consacrés à la subjectivité linguistique. L'un des travaux importants sur la subjectivité dans le langage est «L'énonciation: de la subjectivité dans le langage» de Catherine Kerbrat-Orecchioni où elle aborde les problèmes de l'énonciation, propose une grille permettant de repérer tous les indices de la subjectivité dans le discours, ensuite une classification sémantique de la subjectivité dans le lexique dans le cadre de laquelle elle oppose aux lexèmes objectifs les lexèmes comportant des subjectivèmes particuliers, associés à des échelles de valeurs propres à chaque locuteur. Dans cet article on présente les idées principales de Kerbrat-Orecchioni sur la subjectivité dans le langage.*

**Mots-clés:** langage, subjectivité, référence, énonciation, énoncé, déictique, axiologique, modalisateur, lexème, subjectivème

La linguistique de l'énonciation a été introduite en France par Émile Benveniste dans les années 60. C'est une théorie du langage qui prouve la subjectivité inhérente au langage et refuse la conception classique du langage en tant que simple instrument servant à transmettre uniquement de l'information. Catherine Kerbrat-Orecchioni a élargi la théorie de Benveniste en faisant recensement des traces énonciatives qui peuvent apparaître dans le langage. Kerbrat-Orecchioni décrit la problématique de l'énonciation comme la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui. Pour tenter l'inventaire des unités «subjectives», il faut analyser les unités linguistiques dont l'observation est à l'origine de la réflexion énonciative. Ce sont les déictiques ou shifters.

«La communication linguistique ayant souvent pour objet la réalité extralinguistique, les locuteurs doivent pouvoir désigner les objets qui la constituent : c'est la fonction référentielle du langage» /Ducrot, Todorov, 1972: 137/. Pour Kerbrat-Orecchioni la référence c'est le processus de mise en relation de l'énoncé au référent, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la réalité extralinguistique. Que ce soit à l'encodage ou au décodage, le sujet utilise conjointement trois types de mécanismes référentiels que Kerbra-Orecchioni appelle respectivement: référence absolue /

référence relative au contexte linguistique (cotexte) /référence relative à la situation de communication, ou référence «déictique».

Dans les expressions cotextuelles il faut distinguer deux cas : les termes relationnels et les représentants. Entrent dans la catégorie des termes relationnels les termes de parenté qui constituent des fonctions à deux places, les substantifs «ami», «côté», les adjectifs et les adverbes à valeur comparative («pareil», «même», «autant»), certains verbes de mouvement (un même déplacement objectif peut être décrit comme un procès de «rapprochement» ou d'«éloignement» selon le terme pris comme référence).

Les représentants sont des termes ou expressions qui reçoivent leur signification d'autres termes, expressions ou propositions contenus dans le même texte et qu'ils représentent. Alors que les relationnels ont un sens autonome et un dénoté distinct de y, les représentants ou anaphoriques empruntent leur contenu sémantique et référentiel à y. On distingue les représentants anaphoriques et anticipants.

En étudiant la référence «déictique», Kerbrat-Orecchioni définit les déictiques comme les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir:

- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,
- la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.

Elle insiste sur le point que ce qui varie avec la situation, c'est le référent d'une unité déictique, et non pas son sens, lequel reste constant d'un emploi à l'autre. Les formulations de Benveniste et de Ricœur selon lesquelles hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, lui semblent inacceptables. Les unités non déictiques ont un denotatum relativement stable, tandis que les unités déictiques ne possèdent pas en langue de denotatum spécifiable.

Les pronoms personnels sont les plus évidents des déictiques. Les pronoms personnels «je» et «tu» sont de purs déictiques, tandis que les pronoms personnels «il(s)» et «elle(s)» sont à la fois déictiques et représentants. Pour recevoir un contenu référentiel précis il faut que le récepteur prenne en considération la situation de communication, et c'est de façon nécessaire et suffisante dans le cas des purs déictiques, et de façon nécessaire mais non suffisante dans le cas des pronoms personnels «il(s)» et «elle(s)». Le contenu du pronom personnel « nous » peut être défini comme nous = je + tu et/ ou il. Le «nous» inclusif (je + tu) est purement déictique. Dans le cas de «nous» exclusif (je + il(s)), le pronom doit être accompagné d'un syntagme nominal fonctionnant comme un antécédent de l'élément «il» inclus dans le «nous». On a la même image dans le cas de «vous». On a un déictique quand vous = tu + tu pluriel, et déictique + cotextuel dans le cas où vous = tu + il(s). Ainsi Kerbrat-Orecchioni n'admet pas la structuration des pronoms personnels de Benveniste où il affirme que le pronom «il» aurait pour fonction d'exprimer la «non-personne», que seule la troisième personne admet un véritable pluriel etc.

Les démonstratifs sont, selon les cas, référentiels au cotexte (représentants) ou référentiels à la situation de communication (déictiques). En emploi déictique on peut distinguer le cas des démonstratifs constitués à l'aide des particules «-ci»/«-là» dont la répartition se fait selon l'axe proximité / éloignement du dénoté par rapport au locuteur, et le cas du démonstratif simple à valeur temporelle ou spatiale.

On exprime le temps en localisant un événement sur l'axe de la durée, par rapport à un moment T pris comme référence. Ce T peut correspondre soit à une date particulière prise comme référence du fait de son importance historique dans une civilisation donnée, soit à un moment inscrit dans le contexte verbal (référence cotextuelle), soit à un moment de l'instance énonciative (référence déictique). La localisation temporelle en français se fait essentiellement par les formes temporelles de la conjugaison verbale et par les adverbes et locutions adverbiales. Le choix d'une forme de passé / présent / futur est de nature déictique : la référence est «nynégocentrique». A l'intérieur de chacune des sphères de présent/ passé/futur le choix se fait selon différents axes aspectuels qui sont à verser au compte de la subjectivité langagière, car ils montrent la façon dont le locuteur envisage le procès.

Les adverbes et locutions adverbiales qui spécifient la localisation temporelle du procès présentent un double jeu de formes, déictiques et cotextuelles:

- la simultanéité exprimée par les déictiques («en ce moment») et par les cotextuelles («à ce moment-là»),
- l'antériorité exprimée par les déictiques («hier») et par les cotextuelles («la veille»),
- la postériorité exprimée par les déictiques («demain») et par les cotextuelles («le lendemain»).

A ces expressions Kerbrat-Orecchioni ajoute aussi les expressions neutres qu'elle caractérise comme des expressions qui sont indifférentes à l'opposition simultanéité/ antériorité/ postériorité et se rencontrent surtout en emploi déictique («aujourd'hui», «lundi», «ce matin»). Un certain nombre de ces expressions sont constitué à l'aide des démonstratifs. Alors c'est la forme simple qui entre dans la composition des locutions déictiques («en ce moment»), et la forme particulée en -là dans celle des locutions relationnelles («à ce moment-là»).

Il faut signaler encore l'existence de prépositions et d'adjectifs temporels déictiques. Les prépositions «à partir de y», «depuis y» sont indirectement déictiques. Les adjectifs temporels «actuel», «moderne», «futur» peuvent dans certains cas être considérés comme des adjectifs déictiques.

La localisation spatiale se fait au moyen des adverbes de lieu «ici»/«là»/«là-bas». Dans ce cas l'opposition n'est pas binaire mais ternaire, parce que dans l'usage actuel «là» neutralise l'opposition «ici»/ «là-bas».

Les expressions «près de y» et «loin de y» ne sont pas fondamentalement déictiques. Lorsqu'il n'est pas exprimé dans le cotexte proche ou lointain, y représente le lieu où se trouve le locuteur.

Dans le cas des expressions «*x* est devant/ derrière *y*» il faut distinguer deux cas:

1. *y* est un objet qui ne possède ni «avant» ni «arrière»,
2. *y* est un objet orienté.

Dans le premier cas l'emploi des deux prépositions est toujours de type déictique en même temps que relationnel : la localisation relative des deux objets s'effectue en tenant compte également de la position dans l'espace de l'observateur-locuteur *L*. Dans l'autre cas ces prépositions se prêtent à deux emplois différents ayant soit une valeur déictique soit une valeur non déictique dépendant du fait si l'on tient en compte la direction des deux objets aussi bien que de la présence du locuteur.

Dans le cas des prépositions «à droite»/«à gauche» c'est l'orientation latérale de *y* et de *L* qui devient pertinente. Dans ce cas aussi comme dans le cas des prépositions précédentes, on distingue deux cas:

1. *y* est un objet non orienté latéralement («Va t'asseoir à gauche de cet arbre»: l'utilisation de l'expression est déictique, c'est-à-dire fonction de la localisation spatiale et de l'orientation latérale du locuteur),
2. *y* est un objet orienté latéralement («Place-toi à gauche de Pierre»: la référence n'est pas déictique, elle se fait uniquement par rapport à l'élément *y*).

Les déictiques sont commodes mais délicats à manipuler car leur usage rencontre un certain nombre de difficultés parmi lesquelles figure le problème du discours rapporté, le problème du référent déictique, le problème du displaced speech et de la situation non partagée par les deux interlocuteurs.

Selon la terminologie de Kerbrat-Orecchioni, on entend par «subjectivème», tous les mots (substantifs, adjectifs, verbes et adverbes) qui ont un caractère subjectif, c'est-à-dire qui apportent une évaluation, un jugement affectif ou non du locuteur vis-à-vis de la « chose » dont il parle. L'évaluation peut porter sur l'objet dont il parle mais aussi sur l'énoncé lui-même.

Il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les mots de la langue sont des symboles substitutifs et interprétatifs des choses. Lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel, il a en gros le choix entre deux formulations:

- discours «objectif» qui s'efforce de ne donner aucune trace de la présence d'un énonciateur individuel ;
- discours «subjectif», dans lequel l'énonciateur marque sa présence explicitement ou implicitement.

Selon Kerbrat-Orecchioni l'axe d'opposition objectif/subjectif n'est pas dichotomique, mais graduel. Les unités lexicales sont en elles-mêmes chargées d'une dose plus ou moins forte de subjectivité. Le taux de subjectivité varie d'un énoncé à l'autre dans la mesure où les unités pertinentes peuvent y être plus ou moins nombreuses.

Nous allons voir quelques unités «subjectives» de la langue dont la classe dénotative n'a pas de contour stable.

La plupart des substantifs affectifs ou évaluatifs sont dérivés de verbes ou d'adjectifs («amour», «prétexte», «beauté»). Un certain nombre constituent les axiologiques («génie», «imbécile») qui sont des unités intrinsèquement subjectives permettant de poser le problème des termes péjoratifs (dévalorisants)/mélioratifs (laudatifs, valorisants). La description de ces axiologiques pose un certain nombre de problèmes. Il arrive que le trait évaluatif reçoive un support signifiant spécifique comme dans le cas des termes péjoratifs suffixés en «-ard» («chauffard», «ventard», «fuyard») ou «-asse» («vinasse», «blondasse»). L'autre problème c'est que ce trait axiologique se localise au niveau du signifié de l'unité lexicale, lequel se définit dans sa relation triangulaire au signifiant d'une part, au dénoté d'autre part. Entre le signifié et le signifiant, il y a indépendance de principe des systèmes de (dé)valorisation, compensée par une tendance partielle à la contamination, tandis qu'entre le signifié et le dénoté il y a solidarité générale des systèmes de (dé)valorisation, compensée par une tendance partielle à l'autonomie.

La valeur axiologique d'un terme peut être plus ou moins stable ou instable. L'instabilité des investissements axiologiques observée dans les compétences lexicales tient surtout à la diversité des compétences idéologiques qu'elle reflète.

L'autre partie du discours ayant la marque de subjectivité c'est l'adjectif. Tout est relatif dans l'usage des adjectifs. Les adjectifs «subjectifs» s'opposent tout d'abord aux adjectifs «objectifs», les uns décrivant le monde, les autres renvoyant avant tout à un jugement de valeur du sujet d'énonciation. Les adjectifs subjectifs se composent de quelques catégories: adjectifs affectifs, adjectifs évaluatifs axiologiques et non axiologiques.

Les adjectifs affectifs («drôle», «pathétique») énoncent en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, ces adjectifs sont à éviter dans certains types de discours, comme par exemple en lexicographie: on observe par exemple dans les dictionnaires d'ancien régime des termes péjoratifs pour la définition du mot «nègre» tels que «ignorants», «lâches», «paresseux».

La catégorie des adjectifs évaluatifs non axiologiques comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur, implique une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent («grand», «chaud», «nombreux»). L'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée. La norme d'évaluation présupposée par l'utilisation de ces termes est doublement relative. Pour Bally /Bally, 1969: 196/ la norme est relative au sujet d'énonciation, tandis que chez Lyons l'accent est mis exclusivement sur la relativité de la norme à l'objet support. L'objet qui définit la norme d'évaluation est en général plus familier à l'énonciateur que l'objet à évaluer.

Les évaluatifs axiologiques impliquent de la même façon une évaluation de la part du locuteur, mais en plus, et à la différence des précédents, ils portent sur l'objet dénoté par les substantifs qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou

négatif ; donc ils sont doublement subjectifs («bon», «beau», «bien»). Comme dans le cas des substantifs axiologiques, dans le cas des adjectifs aussi on peut distinguer ceux qui sont marqués de façon relativement stable d'un trait de (dé)valorisation attaché au sémème de l'unité, et ceux qui, dans un contexte particulier, peuvent occasionnellement se charger d'une connotation axiologique.

L'étude des verbes «subjectifs» implique une triple distinction:

1. Qui porte le jugement évaluatif? (le locuteur : «prétendre», «criailler»; l'actant du procès: «souhaiter»)

2. Sur quoi porte l'évaluation? (sur le procès: «x criaille»; sur l'objet du procès: «x déteste y»)

3. Quelle est la nature du jugement évaluatif ? Il se forme essentiellement en terme de -bon/mauvais (domaine de l'axiologique («aimer», «détester», «féliciter», «critiquer»)) et -vrai/faux/incertain (problème de modalisation («estimer», «trouver», «être sûr», «être persuadé»)).

On distingue par rapport à cette distinction les verbes subjectifs occasionnels et les verbes intrinsèquement subjectifs. Kerbrat-Orecchioni structure l'ensemble des verbes subjectifs à l'aide des deux axes fondamentaux suivants:

1. la source de l'évaluation, c'est l'agent du procès (verbes occasionnellement subjectifs)/ le sujet d'énonciation (verbes intrinsèquement subjectifs);

2. le jugement évaluatif relève de l'axe bon/mauvais vs vrai/faux/incertain.

Les verbes occasionnellement subjectifs impliquent une évaluation de l'objet du procès par l'agent du procès qui peut coïncider avec le locuteur. L'évaluation de type bon/mauvais se fait au moyen des verbes de sentiment («aimer», «apprécier», «détester») et des verbes locutoires, de demande, de louange et de blâme («féliciter», «critiquer», «condamner»). Dans le cas d'évaluation relevant de l'axe vrai/ faux/ incertain, il s'agit des verbes de perception et d'opinion qui dénotent la façon dont un agent appréhende une réalité perceptive ou intellectuelle.

Les verbes intrinsèquement subjectifs impliquent une évaluation ayant toujours pour la source le sujet d'énonciation. L'évaluation axiologique (c'est-à-dire bon/mauvais) porte sur le procès décrit et par contrecoup sur ses actants. Voici quelques exemples de verbes qui relèvent de catégories sémantiques différentes, mais qui tous impliquent une évaluation du procès:

- verbes dénotant un comportement verbal ou para-verbal («s'égosiller», «glapir», «vociférer»),

- «perpétrer » (commettre toujours une mauvaise action),

- «récidiver» (réitérer un acte jugé mauvais),

- «se vautrer dans» etc.

On relève ensuite les verbes intrinsèquement modalisateurs dont l'évaluation est de type vrai/faux/incertain. C'est le cas des verbes de jugement qui sont à la fois axiologiques et modalisateurs (x critique y de z), des verbes locutoires («dire», «hasarder», «affirmer», «prétendre», «reconnaître», «avouer»), des verbes

d'opinion qui énoncent une attitude intellectuelle de x vis-à-vis de l'énoncé (x s'imagine que P, x pense que P). Ces verbes modalisateurs sont parfois appelés «factifs». Les verbes factifs-positifs ont pour propriété que la phrase les complétant est supposée vraie («regretter», «nier», «savoir»). Les verbes factifs-négatifs ont la propriété de présupposer la fausseté des phrases les complétant («mentir», «faire semblant»).

Parmi les marques de la subjectivité, les adverbes constituent une catégorie importante des unités «subjectives» de la langue. On peut diviser la classe des adverbes modalisateurs en trois catégories:

- les uns permettent d'évaluer l'énoncé du point de vue de sa réalité («réellement», «vraiment», «en fait»),
- une autre partie permet d'évaluer l'énoncé du point de vue de sa vérité («peut-être», «sans doute», «certainement», «à coup sûr»),
- d'autres sont appréciatifs («heureusement»).

Pour résumer, on peut dire qu'en tentant l'inventaire des unités subjectives, Kerbrat-Orecchioni, dans le cadre des trois types de mécanismes référentiels, analyse les déictiques qu'elle croit être à l'origine de la réflexion énonciative. Dans les subjectivèmes, que Kerbrat-Orecchioni définit comme des mots exprimant une évaluation affective ou non du locuteur, elle met l'accent sur le trait sémantique affectif et sur le trait évaluatif des mots. Dans le cadre du trait évaluatif des subjectivèmes Kerbrat-Orecchioni distingue les axiologiques qui sont les porteurs d'un trait évaluatif de type bon / mauvais, et les modalisateurs qui portent un trait évaluatif de type vrai/ faux.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Bally Ch. Les Notions grammaticales d'absolu et de relatif // *Essais sur le langage*. Paris: Minuit, 1969.
2. Benveniste É. Problèmes de linguistique générale, t.1. Paris: Gallimard, 1966.
3. Ducrot O., Todorov T. Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris: Seuil, 1972 (rééd. «Points», 1979).
4. Kerbrat-Orecchioni C. L'énonciation : de la subjectivité dans le langage. Paris: A. Collin, 1980.

**Ա. ԿԻՐԱԿՈՍՅԱՆ – Լեզվական սուբյեկտիվությունը Կատրին Կերբրատ-Օրեկյոնիի ընկալմամբ.** – Ժամանակակից լեզվաբանության մեջ կարևոր տեղ է զբաղեցնում ասության տեսությունը, որի շրջանակներում իրականացվող ուսումնասիրությունների շարքում կարևոր տեղ են զբաղեցնում լեզվական սուբյեկտիվությանը վերաբերող աշխատությունները: Դրանց շարքում իր ուրույն տեղն ունի Կատրին Կերբրատ-Օրեկյոնիի «Ասություն. լեզվական սուբյեկտիվության մասին» աշխատությունը, որում հեղինակն արժարժում է ասությանը վերաբերող խնդիրներ, առաջարկում մի կառույց, որը հնարավորություն կտա վեր հանել խոսքի

սուբյեկտիվ հատկանիշները: Աշխատությունում տեղ է գտել նաև բառապաշարի սուբյեկտիվության իմաստային դասակարգումը, որի միջոցով էլ Կերբրա-Օրեկյոնին օբյեկտիվ բառույթներին հակադրում է յուրահատուկ այսպես կոչված սուբյեկտիվեմներ պարունակող բառույթները, որոնք անմիջական կապ ունեն խոսողի անձնական արժեհամակարգի հետ: Ներկա հոդվածում ներկայացվում են լեզվական սուբյեկտիվության վերաբերյալ Կերբրա-Օրեկյոնիի հիմնական գաղափարները:

**Բանալի բառեր.** լեզու, սուբյեկտիվություն, վերաբերում, ասություն, ասույթ, ցուցաբառեր, արժեվորող բառեր, եղանակավորող բառեր, բառույթ, սուբյեկտիվեմ

**А. КИРАКОСЯН – *Высказывание: о субъективности в языке.*** – В современной лингвистике теория высказывания занимает особое место. В ряде исследований, посвященных этой теории, особое место занимают работы о субъективности в языке. Книга Катрин Кербрат-Орекиони «Высказывание: о субъективности в языке» – одна из главных работ по этой тематике, где автор затрагивает проблемы, касающиеся теории высказывания, предлагает таблицу, которая позволяет определить субъективные признаки в речи, проводит семантическую классификацию субъективности в лексике, в рамках которой объективным лексемам противопоставляет те, которые имеют особые субъективемы, связанные с личным восприятием каждого говорящего. В статье представлены основные идеи Кербрат-Орекиони о субъективности в языке.

**Ключевые слова:** язык, субъективность, референция, высказывание, дискурс, дейктические слова, аксиологические слова, модализаторы, лексема, субъективемы